

**SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt et le mercredi 2 septembre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 28/08/2020 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Laëtitia DESBOIS, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Daniel BOTTREAU, Denis SALLÉ

Secrétaire de séance : Jean-Michel MORISOT

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

**Délibérations :**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- PROPOSE la liste de 12 noms pour les Commissaires titulaires et 12 noms pour les suppléants, le service des impôts qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants parmi ces propositions en vu de constituer la nouvelle commission communale des impôts directs (CCID)
- VALIDE le projet de lancement de la tranche 5, relatif à l'aménagement du centre-bourg, allant du camping jusqu'au cimetière et autorise M. le Maire à prendre contact avec les maîtres d'œuvre SAFEGE et TENDRE VERT pour une estimation financière de cette opération.
- APPROUVE le rapport de la CLECT du 12 février 2020 relatif au transfert de la compétence « lecture publique » des communes de Sainte-Catherine de Fierbois, Villeperdue, Bréhémont, Pont de Ruan, Saché et Thilouze.
- AUTORISE M. le Maire à signer les contrats et tous les documents afférents au déploiement du wi-fi touristique, relatifs à l'installation et exploitation de ce réseau au centre bourg et au Camping la Blardière.
- AUTORISE M. le Maire à signer une convention avec les propriétaires selon laquelle ils acceptent l'implantation de la borne wi-fi sur leurs propriétés ou l'alimentation de ces bornes par un branchement électrique privé, les bâtiments communaux ne permettant pas de couvrir les zones définies.
- ACCEPTE et AUTORISE M. le Maire à signer la proposition commerciale de l'opérateur Orange pour l'installation d'une livebox au camping municipal pour ce déploiement wi-fi.

**Informations et questions diverses**

- Jean-Jacques GAZAVE informe le Conseil sur les 8 commissions créées au sein de la CCTVI.
- Jérôme COTRET :
  - fait part de l'avancée de la création de la page facebook
  - communique les échanges faits lors de la dernière réunion du Syndicat Pédagogique
  - informe qu'une réunion de la commission tourisme est prévue prochainement.
- Philippe PELLERIN fait part de l'actualisation en cours du site communal.
- Jean-Marie KUZIOR indique que le plan communal de sauvegarde doit être actualisé et qu'il serait bon de faire participer tous les élus.
- Michel ROLLAND demande l'élagage de la haie du terrain de foot.
- Roger JOUANNEAU demande à ce que les branches devant le radar pédagogique soient coupées, Jean-Jacques GAZAVE répond qu'il va se rapprocher de l'élagueur puisqu'il y a aussi des branches à couper le long de l'Indre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h55.

Affiché le 07/09/2020 Transmis à la préfecture le 07/09/2020
---